

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du : 20 DÉCEMBRE 2025

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, M. Paul-Roger GONTARD,
Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE,
M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS,
Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL,
M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES,
Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL,
M. Marc SIMEIERE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, Mme Lilou QUENNESSON,
Mme Joanne TEXTORIS, Mme Marie-Anne BERTRAND, M. Arnaud PETITBOULANGER,
Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Christian ROCCI, Mme Laurence ABEL RODET,
M. Bernard AUTHEMAN, Mme Kamila BOUHASSANE, Mme Anne-Sophie RIGAULT,
M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOARD, Mme Murielle MAGDELEINE,
M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI,
M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Laure MINSEN par M. Joël PEYRE
M. Fabrice TOCABENS par M. David FOURNIER
Mme Anne-Catherine LEPAGE par M. Julien DE BENITO
M. Cyril BEYNET par Mme Lilou QUENNESSON
M. Bernard HOKMAYAN par Mme Amy MAZARI ALLEL
Mme Françoise LICHIERE par Mme Zinèbe HADDAOUI
M. Thierry VALLEJOS par Mme Marie-Anne BERTRAND
Mme Annick WALDER par M. Claude NAHOUM
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Murielle MAGDELEINE
Mme Carole MONTAGNAC par M. Arnaud RENOARD
Mme Christine LAGRANGE par Mme Anne GAGNIARD

ETAIENT ABSENT(E)S :

Mme Ghislaine PERSIA
Mme Martine BAREL
Mme Catherine GAY

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DÉCEMBRE 2025

29

ADMINISTRATION GENERALE : Approbation d'une convention de partenariat entre la Ville d'Avignon et la Mission Locale Jeunes Grand Avignon relative au développement de l'accompagnement vers l'emploi et la formation et aux dispositifs d'insertion professionnelle.

M. FOURNIER

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

La ville d'Avignon, engagée en faveur de la jeunesse et de l'insertion professionnelle, souhaite renforcer sa collaboration avec la Mission Locale Jeunes du Grand Avignon, acteur essentiel de l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans (et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap).

Ce partenariat vise à :

- Favoriser l'accès des jeunes aux métiers de la fonction publique territoriale,
- Développer leur expérience professionnelle par l'accueil en stages, apprentissage ou immersions,
- Améliorer l'information et l'accompagnement vers la formation et l'emploi,
- Valoriser les actions communes par une communication partagée.

La convention proposée fixe, pour une durée d'un an renouvelable, les engagements réciproques de la Ville et de la Mission Locale :

- La Ville organise et accueille des actions en direction des jeunes (forums, stages, immersions professionnelles).
- La Mission Locale mobilise les jeunes, facilite leur participation et assure la diffusion de l'information.

Les objectifs communs fixés sont :

1. Faciliter l'accès des jeunes aux métiers de la fonction publique territoriale
2. Développer l'expérience professionnelle des jeunes

3. Renforcer l'accès à la formation qualifiante
4. Améliorer l'information et la communication auprès des jeunes
5. Évaluer et ajuster les actions communes

À travers cette convention, la ville d'Avignon réaffirme sa volonté d'accompagner les jeunes dans leur parcours d'insertion et de leur offrir des perspectives concrètes d'avenir.

En s'appuyant sur l'expertise et le réseau de la Mission Locale Jeunes du Grand Avignon, la Ville renforce son rôle moteur en matière de solidarité, de cohésion sociale et de dynamisme territorial. Ce partenariat constitue ainsi un levier essentiel pour rapprocher les jeunes du monde du travail et répondre aux besoins du territoire.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29,
Vu le projet de convention.

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Administration générale, finances et personnel

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE la convention de partenariat avec la Mission Locale Jeunes Grand Avignon ;
- AUTORISE Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer toutes pièces à intervenir.

ADOpte A L'UNANIMITE

M. Eric DESHAYES, Mme Lilou QUENNESSON, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI, M. Michel BISSIERE ne prennent pas part au vote.

Le Maire

Mme Cécile HELLE

Le Secrétaire de Séance

Mme Marie-Anne BERTRAND



PARVENU A LA PREFECTURE LE 22/12/2025

ACTE PUBLIE LE 08/01/2026

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :